

**BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS
OPÉRÉES PAR LA COMMUNE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
ANNÉE 2025**

Comme chaque année un bilan des acquisitions et cessions opérées par la Commune est soumis à délibération du conseil municipal.

Ce bilan est annexé au Compte Financier Unique de l'exercice budgétaire correspondant.

Ainsi au cours de l'année 2025, la Commune de CHATEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN a réalisé les différentes opérations immobilières suivantes :

I ./ ACQUISITIONS

L'acquisition des biens immobiliers suivants :

➤ **de l'impasse (Ville Vieille) cadastrée AH 722 de 216 m² située Quartier des Lauzieres**, par **transfert immobilier effectué à l'euro symbolique** avec les **4/5^{ème} des indivisaires** permettant à la Commune de disposer de l'emprise de la voie.

L'acte, a été signé le 6 mai 2025, en vertu d'une délibération en date du 25 Novembre 2021.

➤ **d'un terrain non bâti situé quartier Saint Pierre, cadastré AH 376-517-519 pour une superficie totale de 8 953 m²** : Le terrain a été acquis à **Madame Catherine DUCHENE épouse CHARLES-GERVAIS**.

L'acte a été signé le 09 Décembre 2025, en vertu d'une délibération en date du 21 mai 2025 au **prix de 21 000,00 euros**.

II / CESSIONS :

La collectivité a procédé à la **vente décrite ci-après** :

➤ **Du terrain non bâti cadastré AL 1289 de 5729 m² parcelles** provenant de la division de la parcelle AL 25 situé Rue La Bastide Neuve à Château-Arnoux, cédé à **la SCI JEANNE VENEZIANO** leur permettant d'y construire un complexe sportif de Padel.

L'acte a été signé 25 mars 2025, en vertu d'une délibération en date du 12 Juillet 2023 au prix de 103 122 euros (18 euros/m²).

